

Montréal, le 30 septembre 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**OBJET : HQD - Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs
centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux
chaînes de blocs
Dossier Régie de l'énergie : R-4333-2026**

Chères consœurs, Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la correspondance d'Hydro-Québec (B-0083) demandant des modifications au calendrier de l'audience dans le dossier mentionné en titre.

La Régie souhaite informer les participants qu'elle ne modifiera pas le calendrier qui a été publié le 25 septembre dernier.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/ss